Accusé de réception en préfecture 012-200055424-20230705-20230763 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA Reçu le 07/07/2023 COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 5 JUILLET 2023 - Délibération n°072

L'an deux mil vingt trois et le cinq juillet à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
21	29	24

Date de la convocation	
05/07/2023	
Date d'affichage de la convocation	

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents: - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André
- CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : ALMIRE Yvan - RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET)- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - FOS Mariana(pv à Régine ROZIERE) - JARROUSSE Caroline (pv à Clémence ANGLADE)

Objet

TARIF POUR LA VENTE DES LIVRETS « CHATEAU DU ROUERGUE »

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'association de la Route des Seigneurs du Rouergue fait éditer des livrets à mettre en vente dans les communes adhérentes.

Il convient de fixer un prix de vente pour ces livrets intitulés « Châteaux en Rouergue ». Il propose au conseil municipal de fixer ce prix de vente à 3.50 euros. Il précise qu'ils sont vendus au château et à l'office de tourisme de Sévérac.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Fixe à 3.50 euros le prix des vente des livrets « Châteaux en Rouergue »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme, le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture